

**MAIRIE
D'UGNEY-DOUVOT**



Place de la Mairie
25640 UGNEY-DOUVOT

BULLETIN D'INFORMATION

N° 14 – Octobre 2014

LE MOT DU MAIRE

Les vacances sont maintenant terminées pour la plupart d'entre nous, et la vie a repris son cours avec tous ses aléas. J'espère que cette période estivale vous a apporté repos et sérénité.

Outre la poursuite de nombreux chantiers en cours, le semestre écoulé, avec la participation d'une équipe municipale en partie renouvelée, a été marqué par le vote des différents budgets de la commune, la poursuite des travaux d'assainissement individuel dont une grande partie est maintenant achevée.

Les taux d'imposition de la commune demeurent inchangés, à savoir la taxe d'habitation, la taxe foncière, la taxe foncière non bâtie et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Les nouveaux rythmes scolaires mis en place à la dernière rentrée scolaire nécessiteront encore un énorme travail pour coordonner toutes les activités et s'avèrent d'ores et déjà une dépense importante à la charge de la commune. C'est près de 40 élèves scolarisés dans le primaire qui fréquentent les classes de ROULANS.

Le mois d'août a été marqué par un décès que nous avons tous vécu avec tristesse. En effet, Andrée DALAVALLE venait de s'éteindre à la maison de retraite de Baume-les Dames. « La Dédée », comme tout le monde la surnommait était une figure de la commune. Veuve depuis 1974, elle s'est beaucoup investie au sein de la commune. De 1977 à 1989 elle a été élue au sein du Conseil municipal dont un mandat en qualité d'adjoint au Maire. Ses obsèques ont été célébrées le 19 août 2014 en l'église de Saint-Hilaire en présence d'une nombreuse assistance. Je renouvelle ici les sincères condoléances de l'ensemble du Conseil municipal à toute sa famille et plus particulièrement à ses fils Claude et Jean.

Taxes d'assainissement mini-stations

Dans le cadre de l'installation de mini-stations d'assainissement dans certaines habitations de la commune, le Conseil municipal a décidé, par délibération, de fixer la taxe d'assainissement de mini-stations à la somme de 70 € annuellement.

La différence de prix de cette taxe par rapport à celle demandée pour une installation d'assainissement conventionnelle s'explique par le fait que la vidange de ces mini-stations se fera tous les 3 ans au lieu de tous les 6 ans dans l'autre cas.

Bulletin d'information

La commune publie deux bulletins d'information par an. Si vous souhaitez contribuer à l'élaboration de ces bulletins, vous pouvez nous faire parvenir vos articles ou photos en nous contactant par email à : mairie.ougney-douvot@wanadoo.fr.

Photos d'hier et d'aujourd'hui



Après plusieurs années de discussion avec le propriétaire des lieux, sur la remise en état de l'usine à l'identique, il s'est enfin décidé à faire procéder à sa destruction, qui a eu lieu le 15 septembre 2014.



La commune a procédé à la réfection de l'Allée des Prés à Douvot, dans sa presque totalité, par la pose de bordures, la création de deux parkings d'une dizaine de places chacun, le tout bitumé, ainsi qu'une zone de retournement.





Sur demande la commune, la SNCF a procédé à la destruction de deux bâtiments disgracieux, l'un situé à l'ancienne halte de Douvot, l'autre, un bâtiment de chantier situé à Ougney-Les-Champs qui n'a plus servi depuis des dizaines d'années.

Opération chats

L'opération « chats » se poursuit sur la commune. Ainsi, le dernier rapport de la SPA de Besançon, chargée de cette opération, datant de juillet 2014, fait état de 4 chattes et 2 chats stérilisés et remis en liberté, 3 chatons euthanasiés. Ce qui fait un total cumulé de 7 chattes et 4 chats qui ne se reproduiront plus, et 23 chatons endormis à la naissance. L'opération sera étendue à Ougney-Le-Bas où de nombreux chats errants nous ont été signalés.

Destruction de l'ancienne usine

A l'occasion de la destruction de l'ancienne usine, Jean ROULLIER a pris de nombreuses photos tout au long de cette journée, décrivant les différentes phases de cette démolition et a édité, à cette occasion, un album photos d'une très grande qualité, proposé à prix coûtant. Celui-ci se présente sous deux formes, grand et petit format, au prix respectif de 50 € et 30 €. Les personnes intéressées peuvent le consulter et déposer éventuellement leurs commandes au secrétariat de mairie.

Vente de bois

Une vente de bois aura lieu le mardi 21 octobre 2014 à Baume-Les-Dames. La commune d'Ougney-Douvot mettra en vente un lot de 85 m³ de hêtre à Ougney-Les-Champs, un lot de bois façonné sera aussi vendu en bord de route à Ougney-La-Roche

Déchetterie

Il est rappelé que la déchetterie de Roulans est ouverte :

- le lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00 (heures d'été) et de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 (heures d'hiver).

En cette période de tailles des arbres et différentes haies, il est vivement recommandé que le branchage soit déposé à la déchetterie plutôt que brûlé sur place, la fumée apportant une gêne aux voisins et des risques d'incendie peuvent survenir du fait de flammèches.

Aire du Gros Chêne

Il a été décidé de remettre en état le barbecue détruit et volé sur l'aire de pique-nique du Gros Chêne. Un nouveau barbecue y sera installé. Celui-ci sera construit en matériau tel que l'on ne puisse plus le voler.

Marché de Noël

La troisième édition du marché de Noël, organisé par l'association de loisirs créatifs d'Ougney-Douvot, aura lieu le samedi 13 décembre 2014 de 10 heures à 19 heures, à la salle de convivialité de Douvot. De nombreux exposants seront présents.

Affouage.

Le nombre d'affouagistes augmente d'années en années. Ainsi, pour la saison 2014-2015 ce sont 22 affouagistes qui ont bénéficié d'un affouage sur la commune. Il est rappelé que les affouages doivent être terminés pour le mois d'octobre 2015.

Vente de terrain

La commune dispose encore à la vente, d'une parcelle de terrain constructible au lieu-dit « les Chenevières », à Douvot. D'une superficie de 815 m², ce terrain est situé hors lotissement, et vendu 42 € le m².

Elections sénatoriales

Les élections sénatoriales se sont déroulées le 28 septembre 2014, à Besançon. La commune ne disposait que d'un seul votant. Bernard VIENNET, adjoint au Maire, a été désigné comme délégué à cette élection.

Recensement

Le recensement de la population de la population d'Ougney-Douvot sera réalisé au début de l'année 2015. Madame Dominique AVONDO a été désignée comme agent recenseur.

DANS NOS FAMILLES

Naissance :

- Le 25 juillet 2014 : Lola ANTOINE fille de Cédric et Tyler.

Félicitations aux parents, joie et santé au nouveau-né.

Mariage :

- Le samedi 5 juillet 2014 : Mr CHOUX Arnaud et Mme BADET Carole.

Félicitations aux jeunes époux, à leurs parents, et meilleurs vœux de bonheur.

Décès :

- Le 20 décembre 2013 : Mr GARNIER, Paul, 86 ans.

- Le 16 août 2014 : Mme DALAVALLE, Andrée, 92 ans.

Sincères condoléances aux familles.

